

Note sur le Bronze final et le Néolithique moyen de l'abri des Taons (Hamoir, prov. de Liège)

Ludovic LAN

avec la contribution de M. DEWEZ, M. UDRESCU et J.-M. CORDY

Résumé

Les fouilles à l'abri des Taons mirent au jour deux couches archéologiques intéressantes. La première documente l'habitat et le quotidien d'une communauté humaine au Bronze final. Ces vestiges sont comparables à l'occupation protohistorique de l'abri du Pape (Dinant). Des liens sont attestés, à travers la céramique, avec les sites de Han-sur-Lesse et d'Éprave de même qu'avec quelques fortifications de haute Belgique et certains marchets de la Famenne.

Une seconde couche livra les restes d'un bivouac de chasseurs néolithiques, ayant capturé diverses espèces sauvages. Cette brève occupation semble contemporaine de plusieurs sépultures en grotte du Néolithique moyen/récent de la région.

Abstract

Excavations at the abri des Taons gave two interesting layers. The first one gathers informations about settlement modalities and everyday life through Late-Bronze Age. This occupation shows similarities with the abri du Pape, another Protohistoric dwelling place (Dinant, Belgium). Links are testified, mostly through ceramic, with sites like Han-sur-Lesse and Éprave (province of Namur, Belgium) as well as with some fortifications from high Belgium and a couple of circular stone graves called marchets.

A second layer gave traces from a brief halt, left by "neolithic hunters", along with remnants of wild fauna. This small settlement is contemporary with some Middle and Recent Neolithic cave graves, located in the surroundings.

Préface

J'ai le plaisir de présenter ici un article résumant le mémoire de licence de Ludovic Lan, consacré à l'Abri des Taons à Hamoir.

Ce site fut découvert en 1983 lors d'une prospection systématique de la vallée de l'Ourthe par l'équipe de fouille de la SOWAP, que je dirigeais. L'abri avait été utilisé très longtemps comme refuge (pour la nuit?), ainsi qu'en témoignent les monnaies des XIX^e et XX^e siècles, belges et françaises, et quelques monnaies de la Principauté de Liège du XVIII^e siècle, trouvées éparses dans la couche humique. Le sondage toucha rapidement la couche de l'Âge du Bronze final, avec ses nombreux tessons de céramique et une faune assez abondante.

Contre la paroi rocheuse se trouvait une structure de combustion allongée. La terre sous-jacente n'était pas rubéfiée et nous l'avons alors interprétée comme un foyer pour le fumage du poisson, l'Ourthe se trouvant à quelques mètres, voire de la viande. On peut se rendre compte qu'à cette époque coexistaient l'élevage d'ovi-caprins et la chasse au gros gibier.

Le désordre des structures pourrait indiquer que l'abri a été abandonné dans la précipitation. La meule en lave de l'Eifel — objet probablement précieux — avait été rejetée sur le côté. Peut-être s'agissait-il d'une incursion belliqueuse d'un autre groupe? L'habitat avec le foyer de cuisson devait se poursuivre vers l'Ourthe. Peut-être était-il monté sur pilotis; en tous cas, les artefacts se sont dispersés, ce qui est avéré par un sondage effectué en contrebas en 1984, ayant révélé la présence de matériel supplémentaire. La

couche d'occupation inférieure, que j'ai attribuée au Néolithique sur base du radiocarbone, était plutôt pauvre et nous ne l'avons pas retrouvée dans le sondage de 1984.

Toutes les coupes stratigraphiques ont été effectuées par Guy Toussaint, ingénieur géologue. Les remontages effectués sur les plans sont dus à M. Udrescu, paléontologue. Les datations ¹⁴C ont été réalisées à l'Université catholique de Louvain par E. Gilot. Enfin, un essai de datation TL a été tenté par Martin J. Aitken (Oxford University) qui, à notre demande, a bien voulu se rendre sur place.

Le travail de L. Lan devrait être poursuivi. Il reste en effet à publier les plans détaillés de certains relevés effectués, l'étude de la macrofaune, qui est faite, de l'ichtyofaune et de la malacofaune récoltée par tamisage par G. Toussaint. La poursuite des sondages en contrebas ne manquerait pas d'apporter de la documentation complémentaire. Des comparaisons devraient être faites avec le matériel de l'Abri Lechat, sur la même rive et non loin de l'Abri des Taons, ainsi qu'avec le matériel de la Grotte de Verlaine, sur l'autre rive.

Nous comptons sur la persévérance de L. Lan pour mener à bien ces travaux.

Michel DEWEZ
Prof. émérite de l'U.C.L.
Av. Montefiore, 55
BE-4130 Esneux
dewez.m@skynet.be

1. LOCALISATION

L'abri des Taons se trouve en haute Belgique (fig. 1), dans la pointe septentrionale de la Famenne, entre Sy et Hamoir, au bord de la rive droite de l'Ourthe (fig. 2). Localisé au lieu-dit « Les Vignobles » (coordonnées Lambert : latitude nord 50°24'42" – longitude est : 5°31'09" à

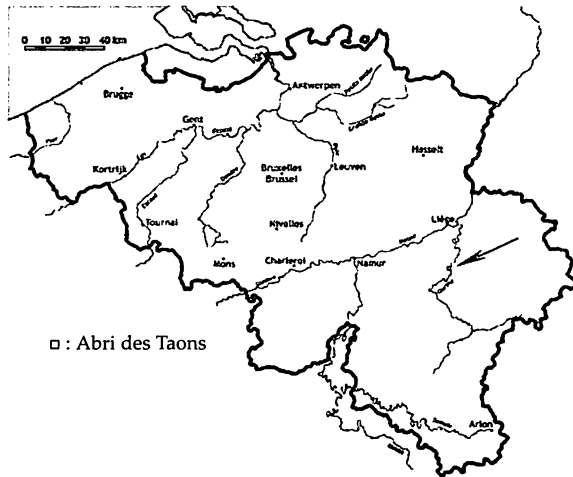


Fig. 1 — Abri des Taons. Situation en Belgique (Réalisation : N. Cauwe et L. Lan).

126 m d'altitude), le site se présente sous forme d'une paroi rocheuse légèrement concave en calcaire frasien grisâtre. Les dimensions relativement réduites de la cavité — environ 3,50 m de hauteur sur 2 m de largeur — s'annonçaient, avant le sondage, peu favorables à une occupation préhistorique. Au pied de l'abri s'étend une terrasse couverte de terre humifère et de blocaille, tandis qu'une vingtaine de mètres en contrebas s'écoule un ruisseau. Ce dernier se déverse dans l'Ourthe, juste en face du site.

2. FOUILLE ET STRATIGRAPHIE

Lors de la fouille, douze mètres carrés furent excavés contre la paroi rocheuse et quatre sur la terrasse (fig. 3). Cinq couches furent distinguées, dont deux livrèrent du matériel archéologique. Le relevé stratigraphique, égaré, reste aujourd'hui introuvable. Une description manuscrite très sommaire de M. Dewez compense cependant l'absence de ce précieux document. En voici l'essentiel :

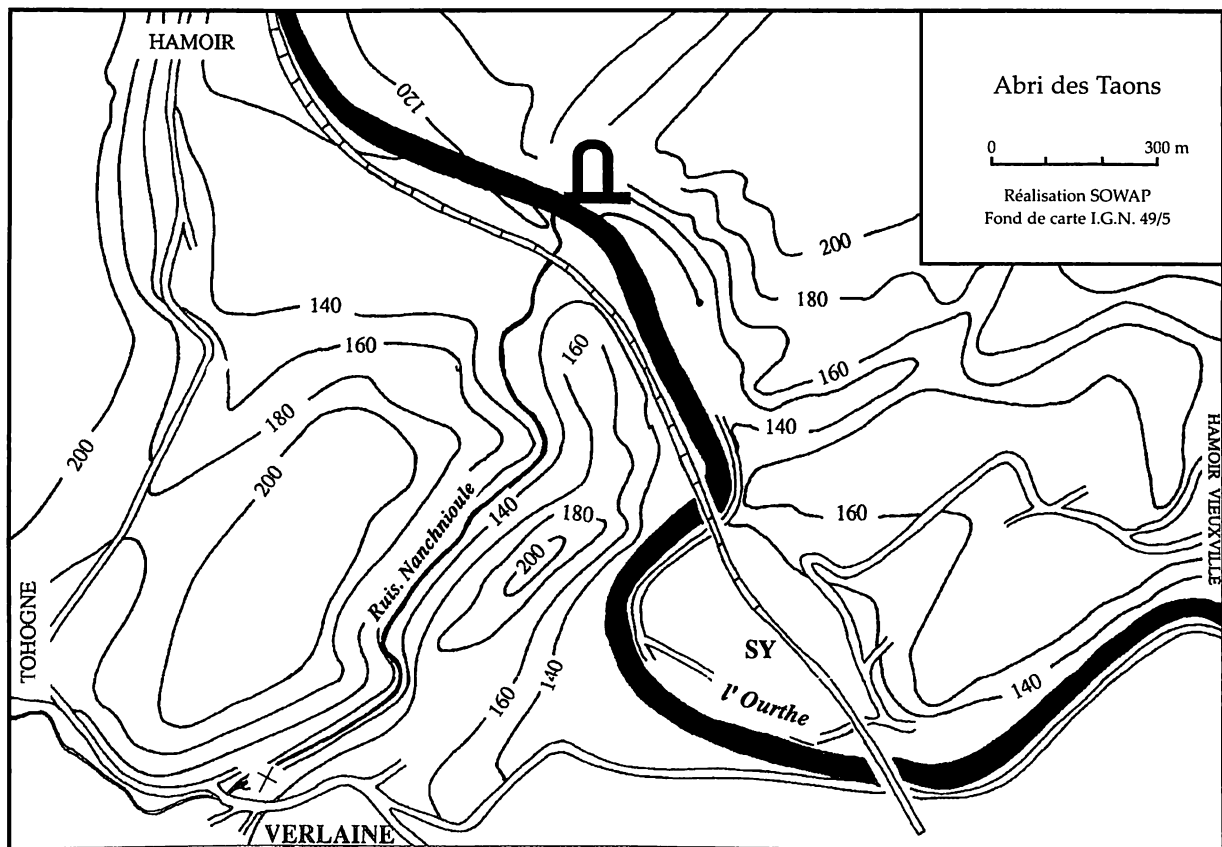
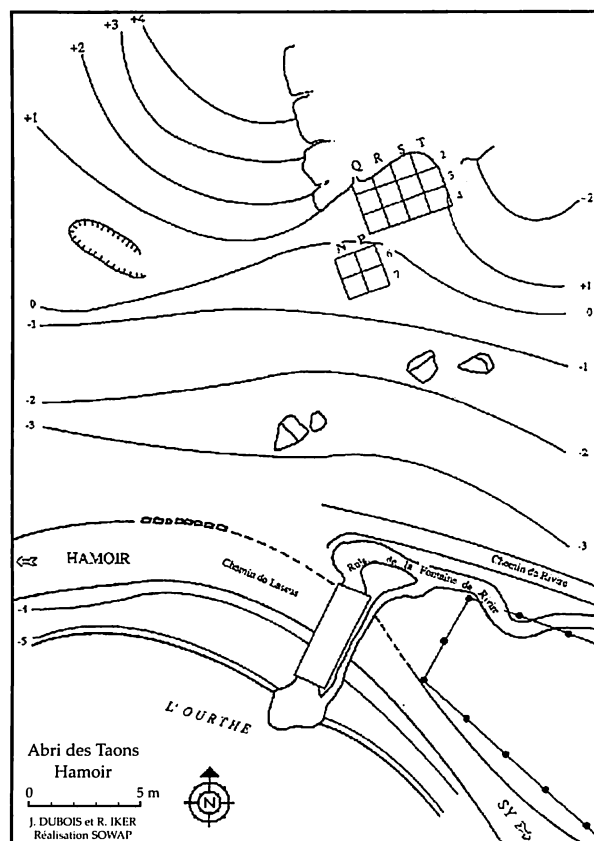


Fig. 2 — Localisation de l'abri des Taons dans la vallée de l'Ourthe entre Sy et Hamoir.

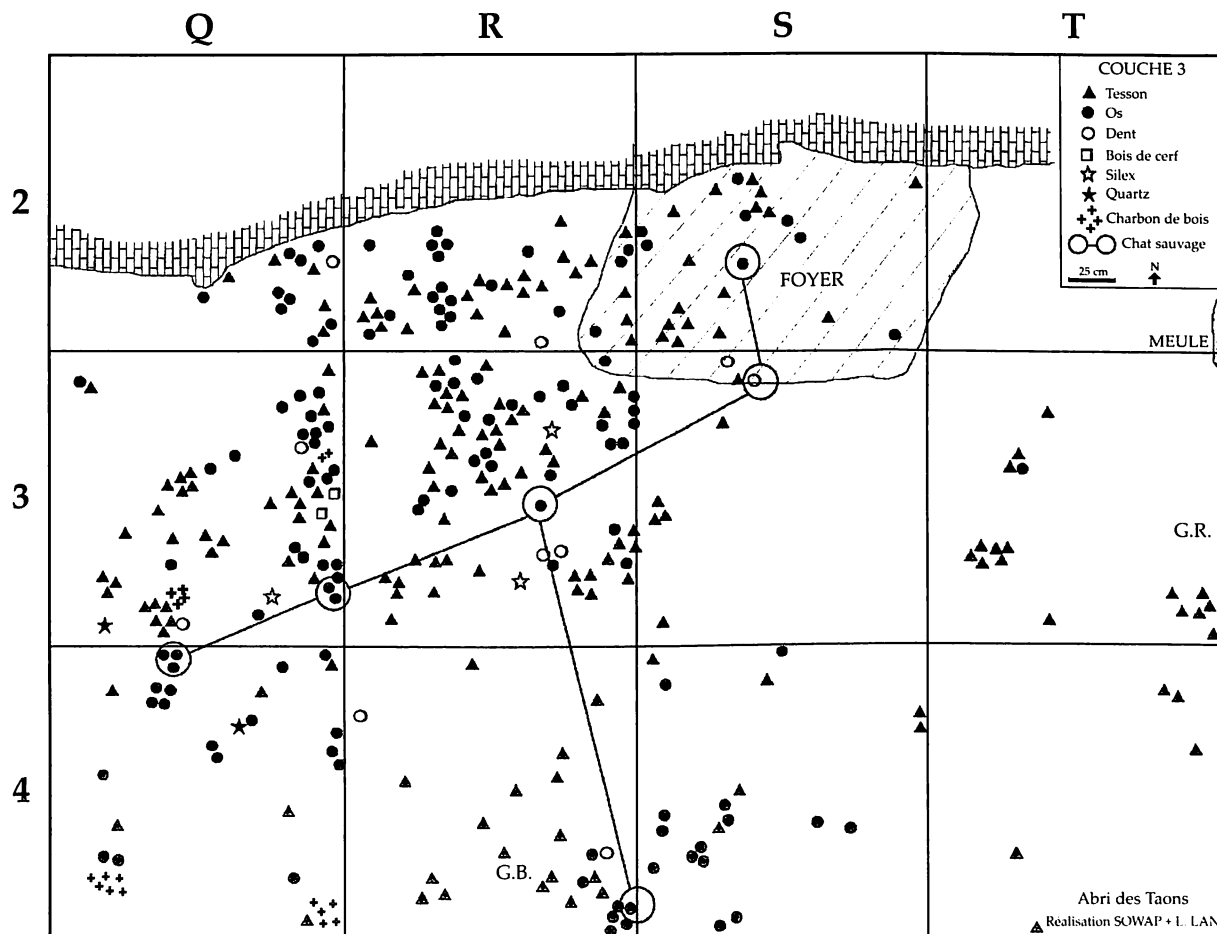


- couche 1 : terre humifère avec matériel des Temps modernes et du Moyen Âge (épaisseur : ± 50 cm);
- couche 2 : lit de blocaille stérile d'un point de vue archéologique (épaisseur : ± 20 cm);
- couche 3 : terre et blocaille contenant l'essentiel du matériel de l'âge du Bronze (fig. 4) et un foyer (épaisseur : ± 52 cm).
- couche 4 : stérile (épaisseur : ± 30 cm).
- couche 5 : (épaisseur inconnue) contenait le matériel attribué au Néolithique moyen/récent (fig. 5).

Une photographie prise lors de la fouille montre l'abondance de blocaille dans la stratigraphie. Seule la couche 1, composée de terre humifère, apparaît nettement dans la partie supérieure du cliché. On peut également observer un encombrant bloc calcaire à la base de la coupe (fig. 6).

Fig. 3 — Abri des Taons. Plan de l'abri et des environs, avec le carroyage des deux secteurs fouillés.

Fig. 4 — Abri des Taons, couche 3 (Âge du Bronze final). Relevé planimétrique.



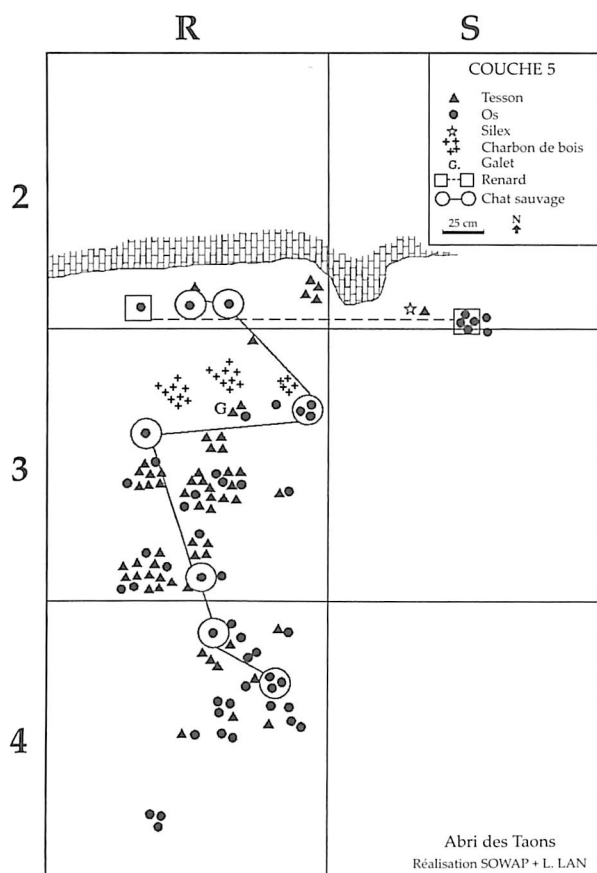


Fig. 5 — Abri des Taons, couche 5 (Néolithique moyen). Relevé planimétrique.

3. L'OCCUPATION DE LA FIN DE L'ÂGE DU BRONZE (COUCHE 3)

La couche 3 contenait un foyer polygonal, disposé au pied de la paroi de l'abri. La zone de combustion, mesurant environ 1,50 m × 0,7 m, de profondeur inconnue, contenait des tessons de céramique et des esquilles osseuses. Le sol n'ayant pas été rougi à cet endroit, il s'agit vraisemblablement d'un foyer de courte durée. Il ne faut néanmoins pas oublier que l'absence de rubéfaction peut être simplement liée à la nature du sol, dont il manque une description détaillée.

Autour, une surface de 12 m² livra une fusaïole et pas moins de 760 tessons de céramique appartenant à une quarantaine de récipients, une estimation obtenue en dénombrant les fragments de bords uniques différenciés par la forme, le décor et parfois le type de pâte. Peu de remontages purent être effectués. Aucun profil entier n'a pu être reconstitué. Si la plupart des tessons sont de petite taille (env. 1 à 10 cm), notons qu'une quinzaine d'exemplaires dépassent la moyenne et peuvent parfois mesurer plusieurs dizaines de centimètres après un remontage. Ces exemples faiblement courbés, en pâte rugueuse et poreuse, ne présentent cependant jamais d'ornement ni de forme identifiable.



Fig. 6 — Abri des Taons. Photographie de la coupe stratigraphique lors des fouilles (Cliché : M. Dewez).

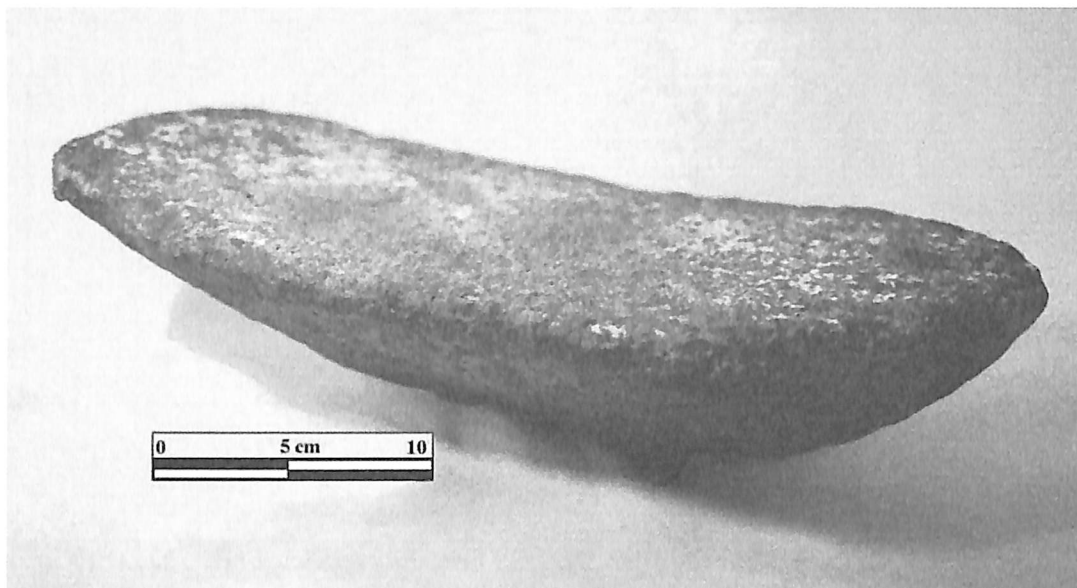


Fig. 7 — Abri des Taons, couche 3. Meule en roche volcanique (Cliché : L. Lan).

Dans la coupe stratigraphique se trouvait imbriquée une meule intacte (fig. 7). Six éclats de silex, deux fragments d'outils polis, certainement des haches ou des ciseaux, deux galets usés, dont un en quartz, attestent l'utilisation d'outillage lithique sur le site.

Les restes fauniques, présents en grand nombre, furent étudiés au laboratoire des Vertébrés de l'Université de Liège par M. Udrescu et J.-M. Cordy. L'ichtyofaune et la malacofaune n'ont pas encore fait l'objet d'une recherche spécifique.

3.1. Céramique et chronologie

La céramique constitue une part essentielle du matériel recueilli à l'abri des Taons. La grande majorité de la collection comporte des tessons grossiers, presque toujours dégraissés de grains de quartz, dont le diamètre varie entre 2 et 10 mm. Certaines pâtes grossières, feuilletées et incrustées de grosses particules, présentent une surface soigneusement lissée, alors que d'autres pâtes, plus fines et compactes, ont été sommairement finies. Par conséquent, il n'est pas aisé de définir une limite entre les céramiques fines et grossières, tel qu'on l'a souvent fait en Protohistoire. Cette pratique s'avère d'ailleurs fort subjective, tout simplement parce qu'elle ne se base que sur des critères arbitraires pouvant différer d'une étude à l'autre. Dans le cas présent, seule une demi-douzaine de tessons (0,8 %) se composent d'une pâte fine

noirâtre, lustrée, parfois dégraissée d'éléments microscopiques.

Concernant la typologie des formes, trois catégories sont présentes : les urnes, les coupes et les récipients ansés. Dans la première catégorie, on retiendra une urne ventrue à col vertical (fig. 8:1). Les autres exemplaires, desquels il ne reste que les bords, se distinguent par des variantes de col vertical (fig. 10:14, fig. 11:27 et fig. 12:44-45), évasé (fig. 8:3; fig. 10:12-13; fig. 11:24-26 et fig. 12:29, 40 et 43) ou anguleux (fig. 8:2; fig. 11:21-22 et fig. 12:42). Ces vases sont très fréquents parmi les productions des Champs d'Urnes et du premier âge du Fer (Cahen-Delhaye, 1973 : 256). Les bords anguleux, caractéristiques de l'âge du Bronze, s'apparentent à certains vases des champs d'urnes du groupe flamand à la phase B du Hallstatt¹ (Desittere, 1968). Cette morphologie, que l'on pourrait confondre avec la céramique plus tardive de *Harpstedt*, trouverait son origine auprès des céramiques domestiques du sud-ouest de l'Allemagne (Desittere, 1967).

Neuf fragments de coupes présentent des parois obliques accessoirement courbées (fig. 9:5 et 7; fig. 12:32-38), et deux possèdent un bord redressé verticalement (fig. 9:6; fig. 10:20). Ces formes abondent particulièrement au Bronze final et au premier âge du Fer, puis régressent

¹ Lorsque nous citons la période de Hallstatt (ex : Ha B, B3, B/C) dans le texte, nous entendons par là que nous utilisons la chronologie de Müller-Karpe, sauf si une autre chronologie est citée.

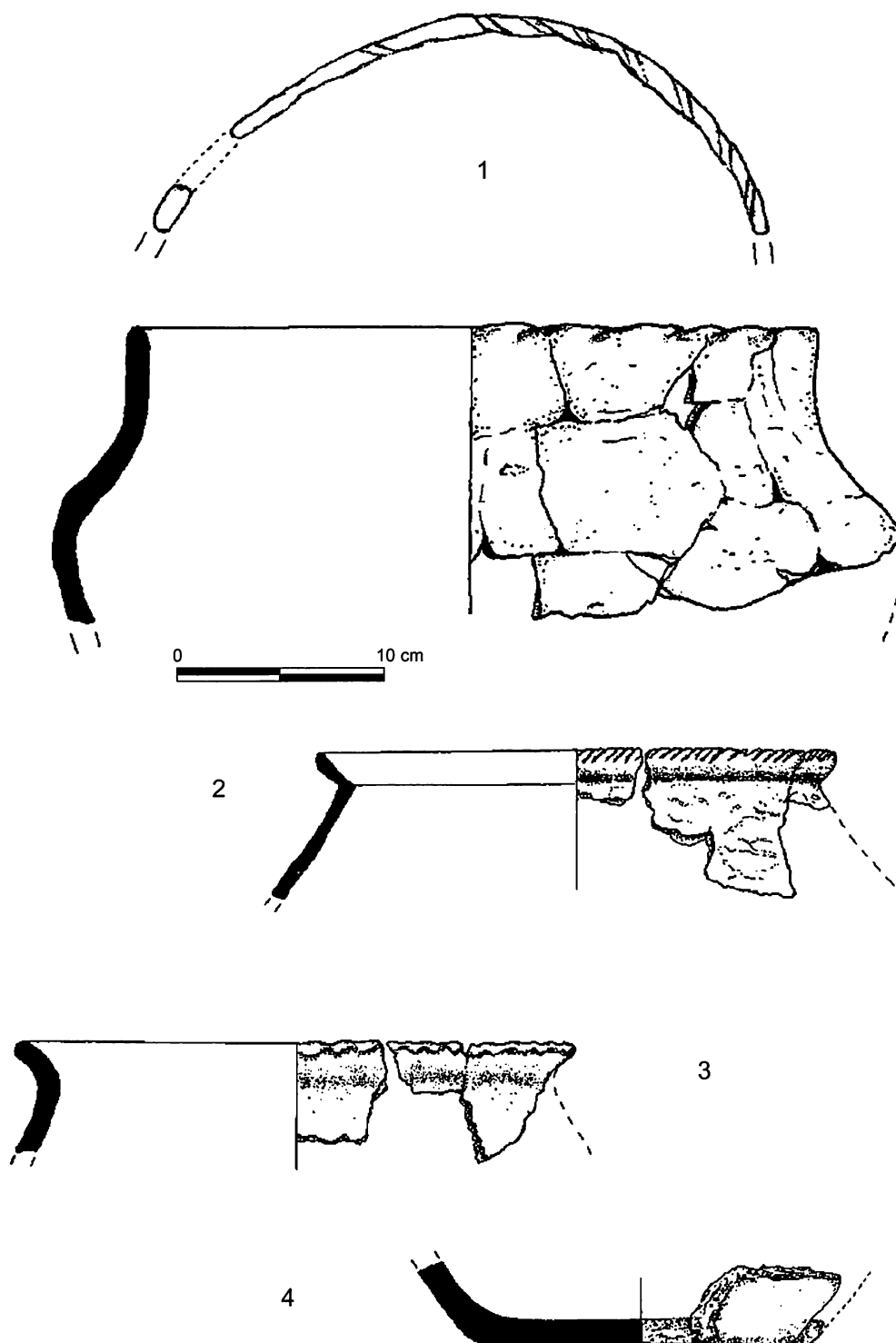


Fig. 8 — Abri des Taons, couche 3. Céramique du Bronze final (Dessin : L. Lan).

ensuite fortement au second âge du Fer (Cahen-Delhay, 1973 : 243). Des parallèles existent en Hesbaye liégeoise, dans des fossés d'habitats du Bronze final (Destexhe, 1987), mais aussi à Solre-sur-Sambre, dans l'entre Sambre-et-Meuse, puis à Nanteuil-sur-Aisnes dans les Ardennes françaises (Blanchet, 1984 : 339). La prudence est

requisse concernant les plus petits fragments à l'abri des Taons (fig. 12 : 37-39 et 41), intuitivement attribués à des coupes, mais qui pourraient appartenir à des urnes à haut col tronconique, un type peu fréquent mais dont un exemplaire est présent à Solre-sur-Sambre (Brulet & Cahen-Delhay, 1972 : 11, D). Les diamètres d'ouvertures

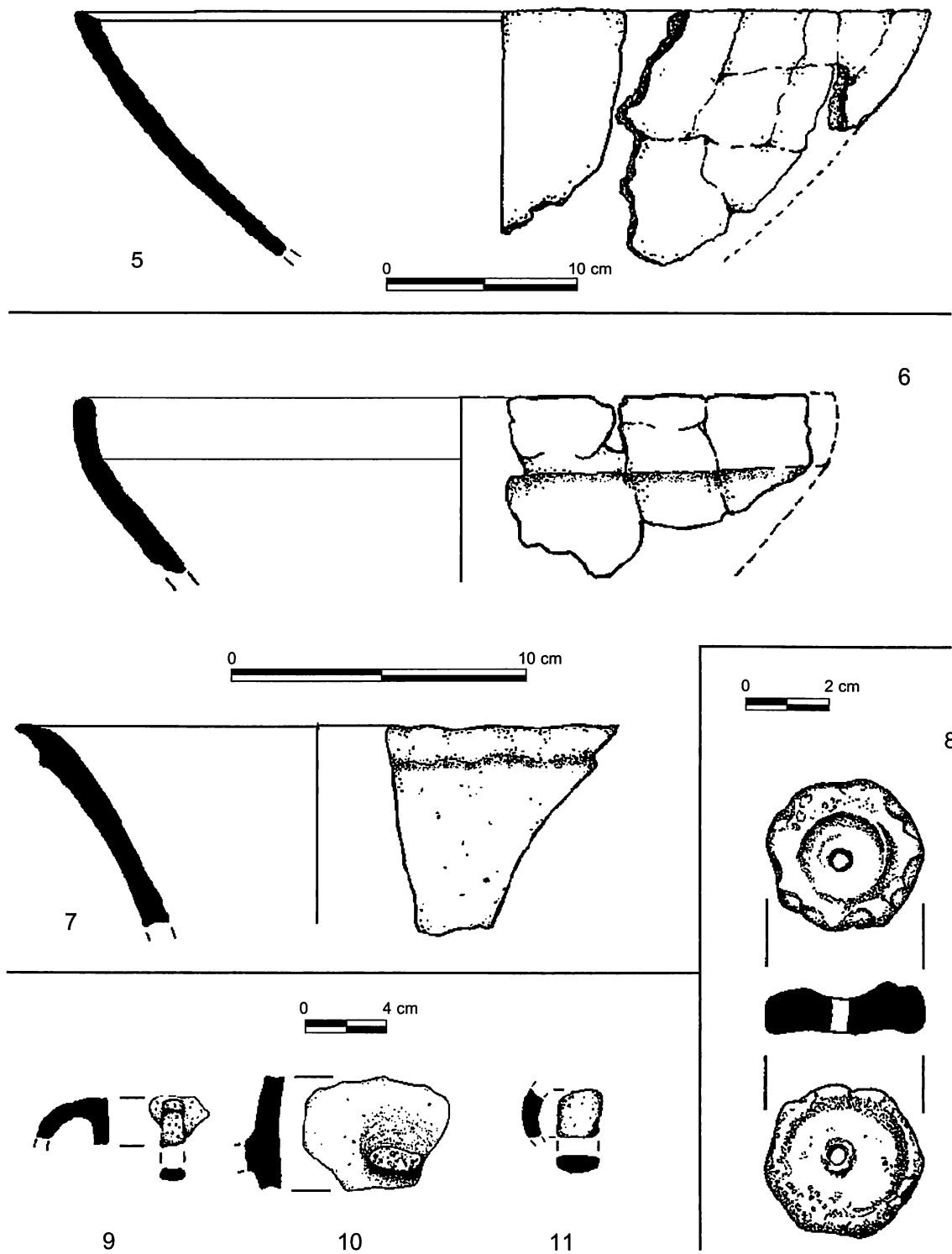


Fig. 9 — Abri des Taons, couche 3. Céramique du Bronze final (Dessin : L. Lan, sauf 8 : M. Arnold).

des poteries peuvent quelquefois être mesurés. On en retire, toutes formes confondues, une variabilité allant de 14 à 48 cm, avec une fréquence relativement dominante autour de 25 cm. Trois fragments d'anses évoquent la présence de tasses, ou de récipients ansés plus volumineux

(fig. 9 : 9-11). Ces éléments pourraient appartenir au genre de tasses d'Éprave (Mariën, 1970 : 32, B1), de Han-sur-Lesse (Mariën, 1965 : pl. 11) ou Sinsin (Warmenbol, 1987 : 259, fig. 1 : 4) en Famenne, mais rien ne permet de l'affirmer. En Hesbaye liégeoise, c'est au Hallstatt B3

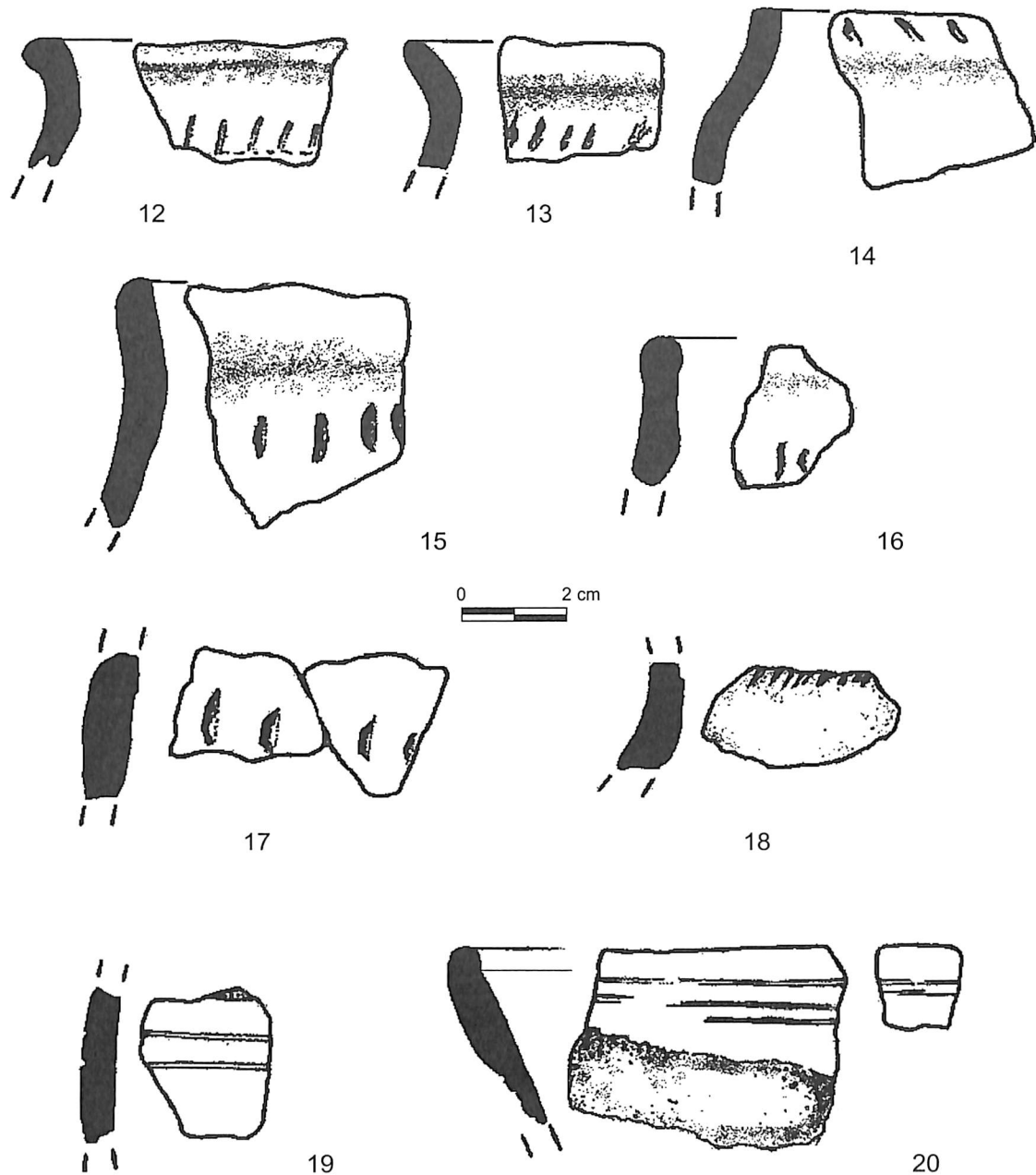


Fig. 10 — Abri des Taons, couche 3. Céramique du Bronze final (Dessin : L. Lan).

qu'apparaît davantage ce type de poterie, alors qu'il tend à disparaître au second âge du Fer (Destexhe, 1987 : 217, pl. 99).

La fusaïole (fig. 9:8), caractéristique des populations protohistoriques, associée à la production de fibres textiles, n'est pas facile à dater typologiquement, tant il en existe de variantes pour une période donnée. On notera toutefois un exemple similaire à Aldenhoven, près d'Aix-la-Chapelle, avec une fusaïole discoïde à dépression circulaire datée de la phase B de Hallstatt (Joachim, 1973 : 277, n° 19).

Les ornements des poteries de l'abri des Taons sont typiques de l'âge du Bronze et du

début de l'âge du Fer. Peu diversifiées, celles-ci se trouvent appliquées selon de multiples formules, à l'extérieur ou sur la face supérieure de la lèvre, à la jonction lèvre/col ou col/panse, ou encore sur la panse elle-même (fig. 13). Nous discernons cinq catégories de décors à l'abri des Taons : les impressions digitées, les pincées, les incisions à l'ongle ou les impressions, les cannelures et, enfin, quelques rares ornements linéaires. Ce répertoire, dont certains éléments ne trouvent aucun parallèle dans la littérature, se rapproche fortement d'ensembles de céramiques découverts à plus ou moins grande distance du site. C'est le cas en Famenne à

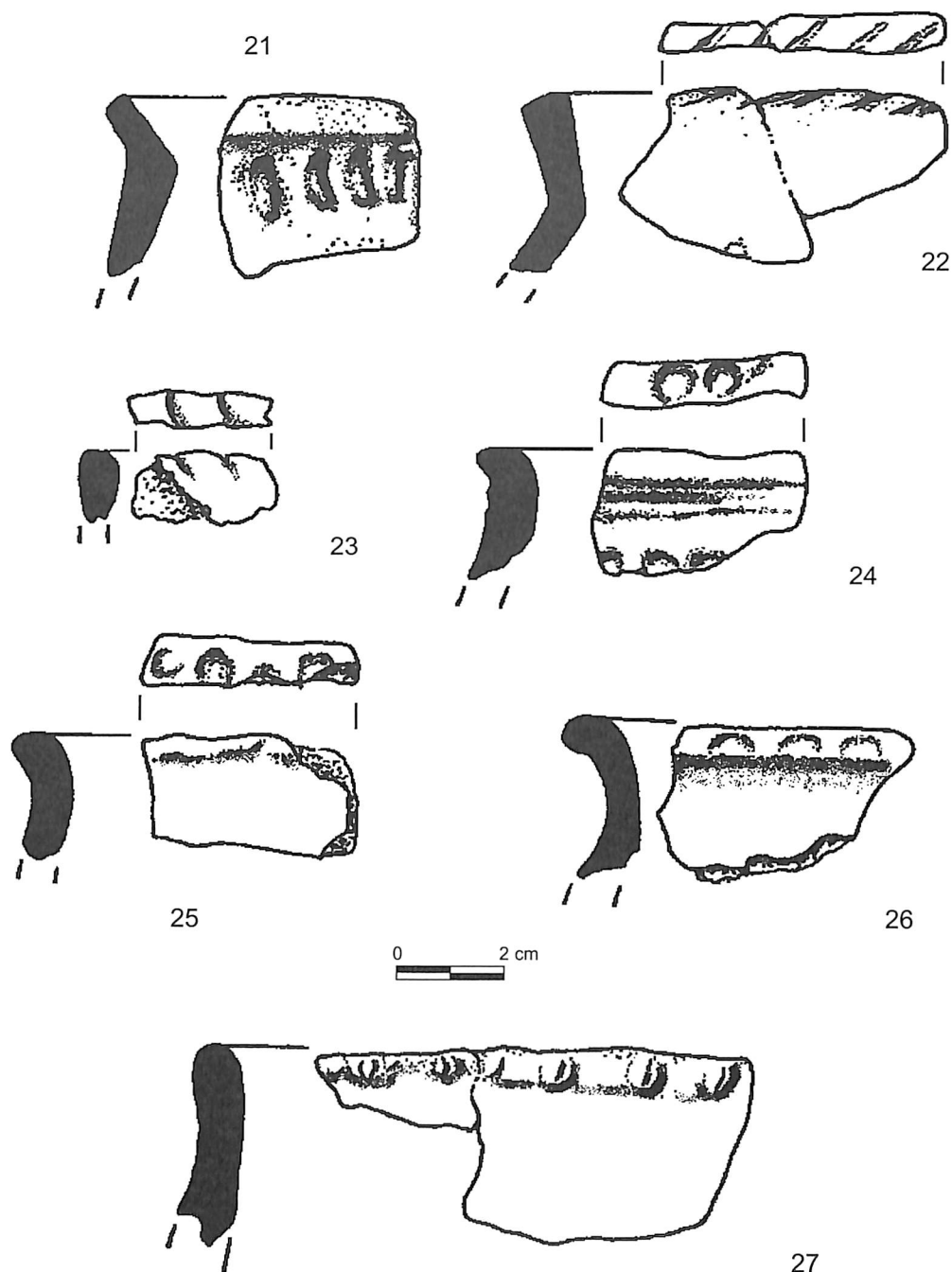


Fig. 11 — Abri des Taons, couche 3. Céramique du Bronze final (Dessin : L. Lan).

Rochefort, dans l'un des marchets, sortes de tertres de pierres sèches, au lieu-dit « La Boverie » (Cahen-Delhaye, 1978 : 52), mais également à Bomal-sur-Ourthe (Cahen-Delhaye, 1984 : 32) et à Olloy-sur-Viroin sous des structures apparentées (Cahen-Delhaye *et al.*, 1989). Dans les cavernes d'Éprave (Mariën, 1970 : 32) et de Han-sur-Lesse (Mariën, 1965 : n° 11), il existe des exemples de poteries grossières aux ornements fort semblables. Un peu plus au nord-est, sur le

plateau d'Aldenhoven dans le massif schisteux rhénan, on retrouve des procédés décoratifs similaires parmi certains sites d'habitats (Joachim, 1973 : 279, n°s 3, 6, 20, 21, 23 et 282, n° 3). Vers le sud-ouest, sur le promontoire de la Thure à Solre-sur-Sambre, un lot important de fragments peut se comparer aux formes et aux décors de l'abri des Taons (Brulet & Cahen-Delhaye, 1972 : 11, fig. 3-E2 ; 13, fig. 4 ; 15, fig. 5 : 16, 17, 20, 21 et 23). Enfin, notre matériel rappelle sans nul

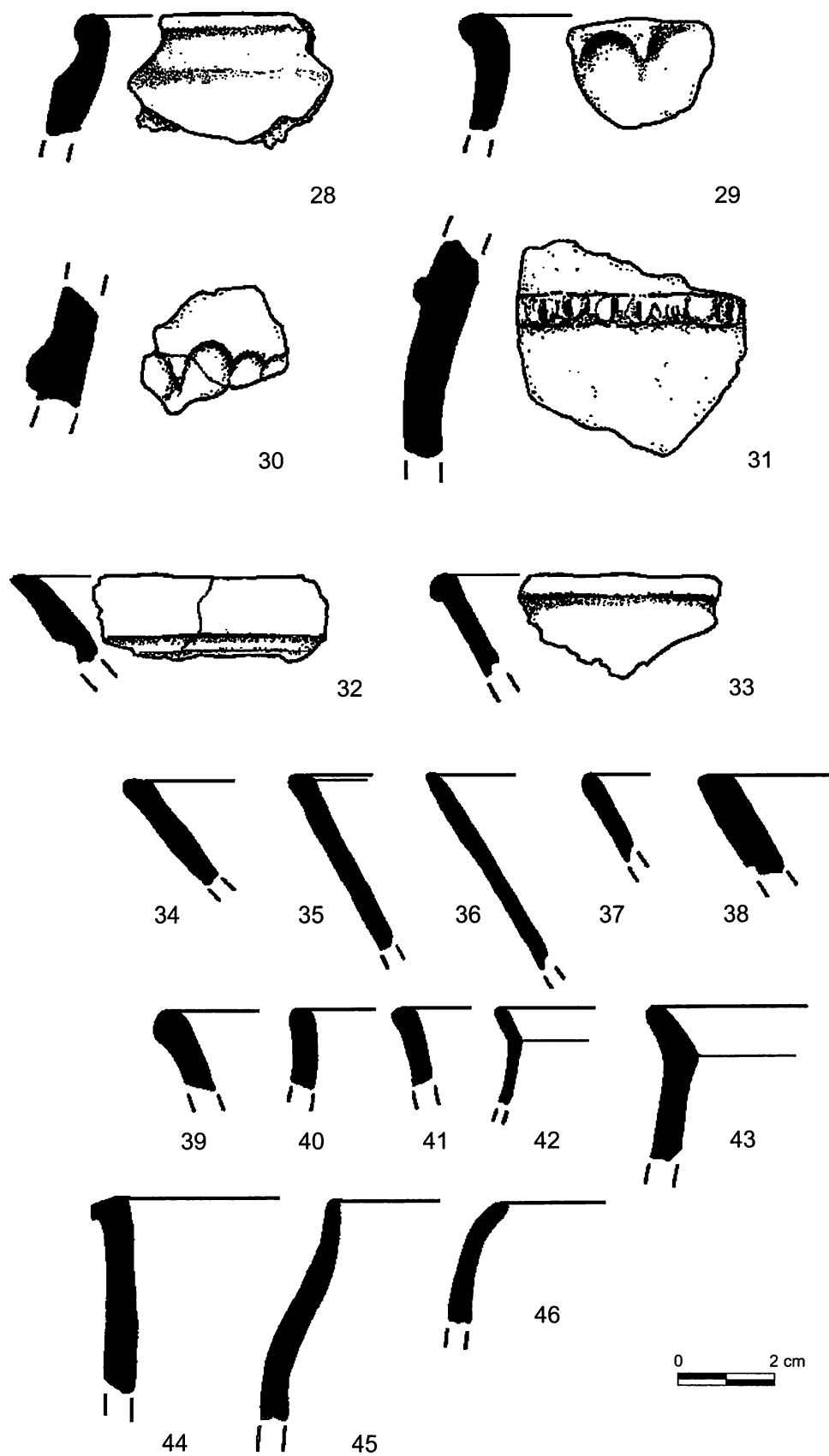


Fig. 12 — Abri des Taons, couche 3. Céramique du Bronze final (Dessin : L. Lan).

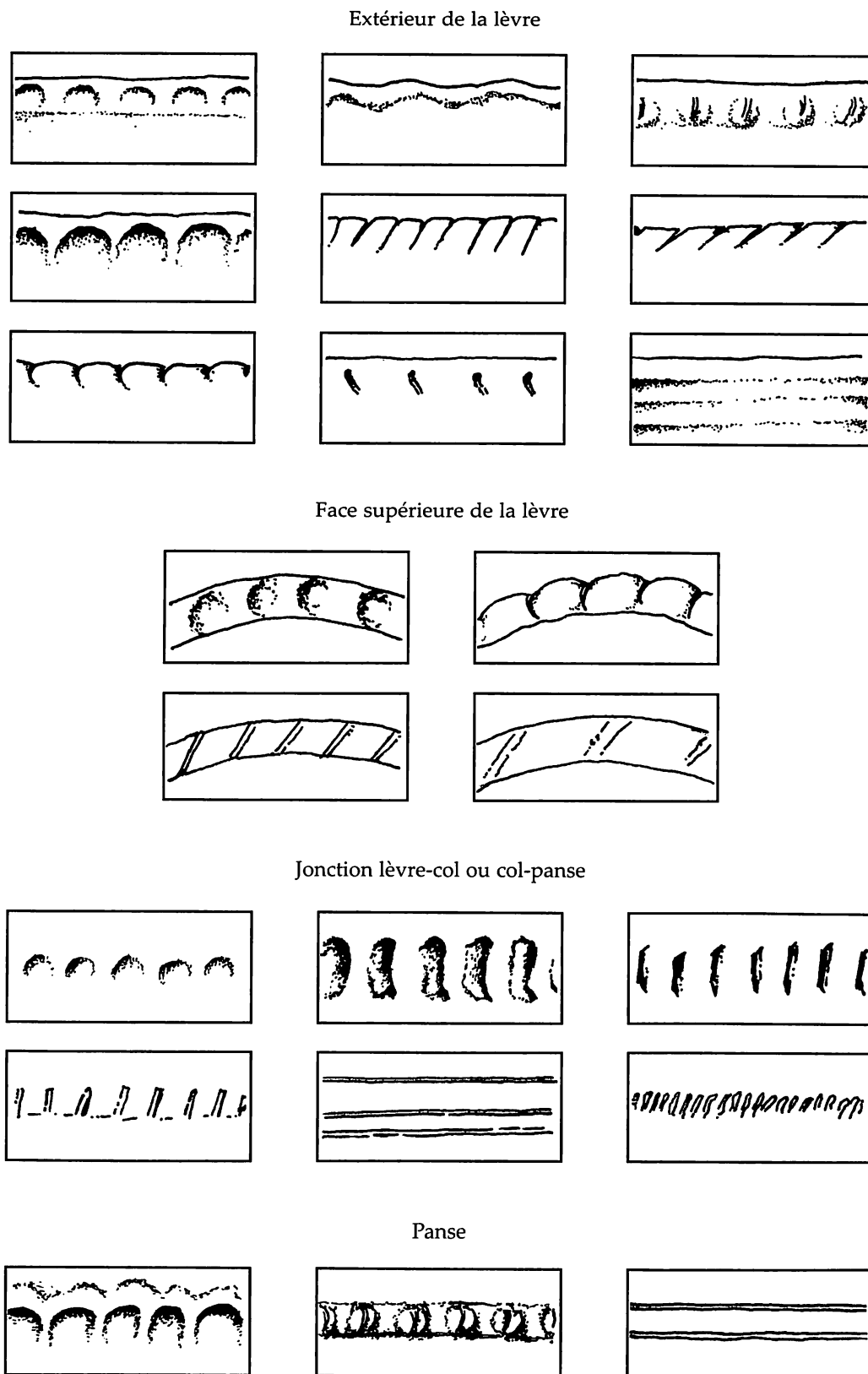


Fig. 13 — Abri des Taons, couche 3. Répertoire des ornements sur la céramique du Bronze final (Réalisation : L. Lan).

doute les poteries domestiques de la transition Bronze/Fer à Saint-Georges en Hesbaye liégeoise (Destexhe, 1987 : 72).

Le cordon à impressions digitées (fig. 12 : 31), très fréquent au Bronze moyen, pourrait indiquer un héritage décoratif antérieur. Parmi la

collection, on notera enfin l'absence de décor excisé de type *Kerbschnitt*, un procédé propre au « Groupe du Nord-Ouest » des Champs d'Urnes en Flandre (De Laet, 1982 : 538-541).

Ces comparaisons, tant au niveau des formes que des décors, invitent à considérer la céramique de l'abri des Taons comme un ensemble clos qu'il convient de dater, d'après les sites susmentionnés, de la fin de la phase B de Hallstatt (B2-B3), c'est-à-dire aux alentours de 900–650 BC. L'absence de certaines formes ou décors, comme la coupe « en parasol » ou l'ornement au peigne, très communs à partir du Ha C/D, indiquerait un terminus pour l'occupation du site.

3.2. Datation : confrontation des données ^{14}C à la typochronologie

Le foyer de la couche 3 fut daté au radiocarbone (Lv-1463 : 2510 ± 60 BP, fig. 14) sur base d'un échantillon de charbon de bois (Gilot, 1997:45). Le calibrage de la date donne une fourchette entre 800 et 410 BC (deux σ), plus probablement entre 790 et 520 BC (un σ). La date correspond à un plateau qui affecte la courbe de calibration entre 800 et 400 BC, de sorte qu'il est difficile de préciser les chiffres. Cet intervalle

semble cependant cohérent avec la chronologie céramique, qui plaide en faveur d'un âge situé aux alentours de 700 BC. La confrontation de la date ^{14}C calibrée et de la typochronologie permet ainsi de placer la couche 3 soit au Ha B3/C, soit entre le Bronze final IIIb et l'Hallstatt ancien/moyen de Hatt (1961 et Destexhe, 1987:386), autrement dit éventuellement en partie dans l'âge du Fer d'un point de vue des chronologies établies (fig. 15).

Un problème se pose dès lors quant à savoir si nous devons situer notre occupation dans la période des Champs d'urnes ou bien dans la période de Hallstatt. En d'autres termes, sommes-nous face à une occupation de l'âge du Bronze, du Fer ou encore à une période de transition? En raison de l'absence de métaux datables par typochronologie sur le site, le choix ne peut se faire que par un examen de la céramique. La collection présente en effet des caractéristiques propres aux Champs d'Urnes, cette phase du Bronze final étant indéniablement marquée par les cultures matérielles de l'âge du Bronze ancien/moyen, de même que les vestiges du Ha B rencontrés en haute Belgique. Inversement, dans la même région, la céramique associée aux premiers objets de fer se différencie de celle du Bronze final par une quasi-absence

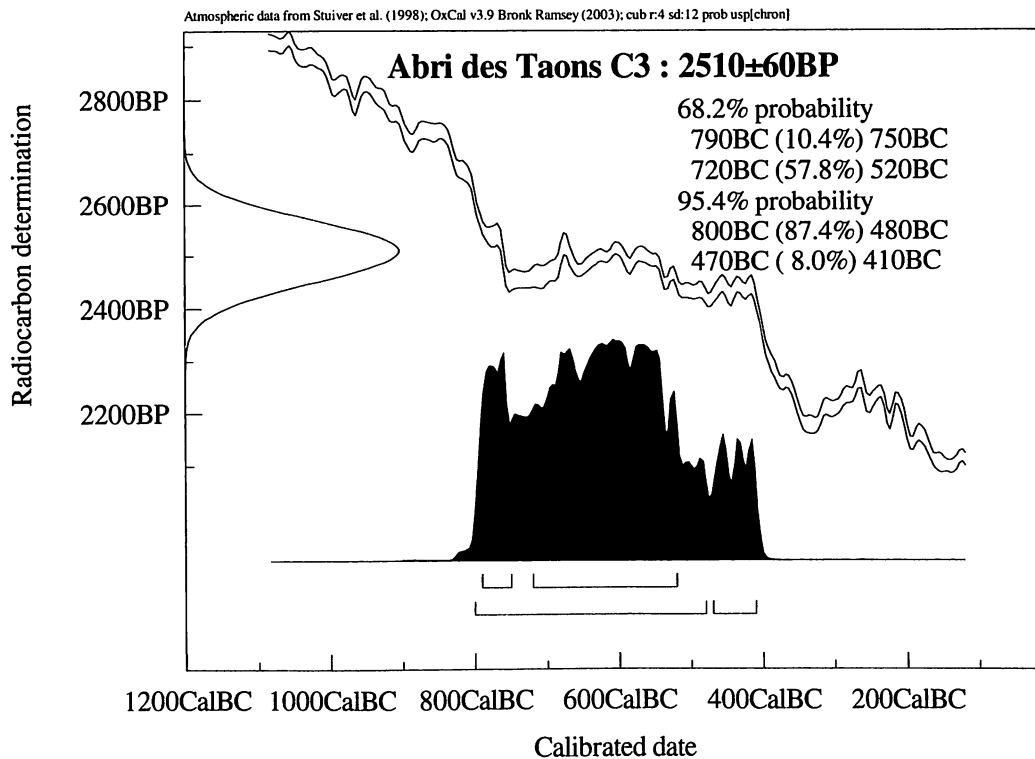


Fig. 14 — Abri des Taons. Calibrage de la date au radiocarbone de la couche 3 (Âge du Bronze final), selon OxCal v 3.9.

| | REINECKE | MULLER-KARPE | KIMMIG | HATT |
|------|----------|--------------|---------|-------------------|
| 1250 | | | CU I | Bronze final I |
| 1200 | Bronze D | Ha A1 | CU II | Bronze final IIa |
| 1100 | | Ha A2 | CU IIIa | Bronze final IIb |
| 1000 | Ha A | Ha B1 | CU IIIb | Bronze final IIIa |
| 900 | | Ha B2 | | Bronze final IIIb |
| 800 | Ha B | Ha B3 | CU IV | Ha ancien |
| 700 | Ha C | Ha C | | Ha moyen |
| 600 | Ha D | Ha D | | Ha final |
| 500 | | | | |
| 400 | | | | |

Fig. 15 — Principales chronologie appliquées pour la fin de l'âge du Bronze en Europe occidentale (d'après Hatt, 1961 et Destexhe, 1987).

de décors, du moins dans les seules nécropoles connues, comme c'est le cas à Gedinne, Louette-Saint-Pierre (Warmenbol, 1991) et Saint-Vincent (Mariën, 1964).

On peut donc en conclure que l'abri des Taons s'inscrit dans une période de transition. La culture matérielle qui s'y manifeste appartient encore à l'âge du Bronze, à l'heure où d'autres régions de l'Europe du Nord-Ouest connaissent déjà le travail du fer. Ainsi, ces constatations confirment les études qui contestent l'origine exclusivement hallstattienne du peuplement du bassin mosan au premier âge du Fer (Warmenbol, 1991 : 64).

3.3. Étude archéozoologique

(par M. Udrescu et J.-M. Cordy)

Les restes osseux de la couche 3 ont révélé la présence des espèces domestiques classiques (boeuf, porc, ovicapriné). Elles représentent 62 % de la totalité des os identifiés. Les 36 % restant se composent d'animaux sauvages (cerf, aurochs, chat sauvage, renard et ours principalement), ce qui illustre une importance encore grande de la chasse dans l'économie des occupants de l'abri des Taons au Bronze final (Udrescu & Cordy, manuscrit). Par ailleurs, la pêche est attestée par des restes d'ichtyofaune.

3.4. Interprétation et contexte du Bronze final de l'abri des Taons

Issus d'une fouille partielle, les vestiges rencontrés dans la couche 3 témoignent d'un habitat. La question n'en est pas moins de préciser la nature de l'occupation. Les traces matérielles observées pourraient résulter de brèves visites répétées, ou bien d'une seule implantation prolongée, la quantité et la nature du matériel ne permettant *a priori* pas de trancher entre les deux possibilités. Quoiqu'il en soit, l'abri des Taons se distingue par rapport aux brèves occupations de refuges en grotte décrites au Hallstatt B en Famenne à Han-sur-Lesse, à Éprave, à la grotte de la Wamme, et à Menil-Favay (Mariën, 1961 : 14 ; 1970 : 241-244 ; 1974 et 1982). Ces lieux n'ont conservé que très peu de témoins matériels, à un point tel qu'il est difficile d'en connaître la fonction exacte et la durée de fréquentation. Jusqu'il y a quelques années, ces sites étaient les seuls à documenter l'habitat des gens du Bronze final en haute Belgique. Une synthèse déplore même la carence en ce domaine (Warmenbol, 1992 : 183), les beaux objets issus des grottes de Han-sur-Lesse et de Sinsin (Bequet, 1883) s'imposant largement dans la littérature. Il y est en effet principalement question de vaisselles « fines », d'objets métalliques en bronze et, exceptionnellement, en or.

À partir des années 1980, certains sites de haute Belgique, dont l'intérêt principal porte sur d'autres périodes, livrèrent des restes d'habitat des âges des Métaux. C'est notamment le cas au massif de Chauveau, où fut mis au jour une occupation du Bronze initial (Boné *et al.*, 1983), ainsi qu'à la grotte du Coléoptère, où l'on exhuma un matériel assez pauvre de l'âge du Bronze, tandis qu'une étude géoclimatique y mettait en évidence les indices d'une légère dégradation climatique au Bronze final (Dewez *et al.*, 1983 : 28).

Plus significativement, à l'abri du Pape, un bivouac de la fin de l'âge du Bronze précède des occupations saisonnières du premier et second âge du Fer (Marchal, 1999). Ces habitats de courte durée sont associés à des activités de chasse et de pêche (López-Bayón, 1999). Précisons néanmoins que la densité d'artefacts à l'abri du Pape n'est pas aussi élevée qu'à l'abri des Taons. Les deux sites ont toutefois plusieurs points en commun, c'est-à-dire une implantation sur terrasse en bordure de rivière, ainsi qu'un même type de céramique grossière. La chasse

et la pêche semblent avoir été pratiquées selon les mêmes modalités dans les deux habitats. À l'abri du Pape, une accumulation de foyers plats, riches en ichtyofaune, illustrerait l'activité de boucanage. Peut-être le foyer de l'abri des Taons témoigne-t-il de pratiques similaires ?

La meule en roche volcanique de l'Hunsrück-Eifel (détermination sur lame mince par D. Lacroix aux Facultés agronomiques de Gembloux), illustre le transport d'objets, ou du moins de matière première minérale, sur de moyennes distances (30–50 km). Vraisemblablement l'outil servit à moudre du grain. La consommation de céréales implique la mise en culture de terres dans la région, mais normalement pas à proximité de l'abri, le terrain, soit rocailleux, soit détrempé, n'étant pas, *a priori*, favorable aux activités agricoles. Aussi le grain était-il peut-être apporté par intermédiaire, ou transporté par les occupants de l'abri, obtenant la marchandise auprès d'un habitat plus important, situé sur un plateau voisin de l'Ourthe. Notons, à titre comparatif, la présence d'une meule fracturée et de sa molette dans l'un des niveaux protohistoriques (Bronze final probablement) de l'abri du Pape (Marchal, 1999 : 157). De façon plus significative d'un point de vue typologique, il existe dans la littérature un exemple naviforme en roche volcanique, identique à la meule de l'abri des Taons, provenant des environs de Düren, non loin d'Aix-la-Chapelle et daté de la même époque (Rech, 1987 : 82, fig. 70).

La fusaiole évoque la production de textiles à partir de toisons d'ovicaprinés, espèces présentes à l'abri des Taons. Il n'y a néanmoins aucune trace évidente d'activité de tissage sur le site, telle que la présence de pesons par exemple ; on pourrait alors imaginer que seul le filage y était pratiqué. Ce type d'artisanat fut unanimement pratiqué à travers l'Europe protohistorique. Dans le Jura suisse notamment, les ovicaprinés forment parfois l'essentiel du cheptel au Bronze final. Selon Studer (1990 : 161), la présence massive de ces animaux serait liée à l'attrait pour les fibres laineuses. En effet, dans un site de référence, la proportion de mâles atteint 38 %. Si ces individus n'avaient servi qu'à la reproduction, le chiffre n'aurait pas été si élevé. Cela s'explique sûrement par le fait que la toison des castrats est particulièrement bien fournie, bien qu'on ne puisse pas identifier ces derniers à partir de critères ostéologiques.

Bien que faiblement représenté, l'outillage en silex est attesté à l'abri des Taons. L'usage

de ce matériau, encore largement répandu à l'âge du Bronze et au début de l'âge du Fer, a déjà été mis en évidence dans plusieurs habitats protohistoriques de nos régions (Cahen, 1976). L'outillage en bronze ne manque pourtant pas en Famenne au Bronze final, tel en attestent quelques haches à douilles, couteaux, faucilles, épées et autres pointes de flèches, par exemple à Han-sur-Lesse (Mariën, 1961, 1965 et 1974 ; Fourny & Warmenbol, 1995). La différenciation entre outils en pierre ou en bronze, à l'âge du Bronze, pose la question des biens de prestige, qui sont souvent des indicateurs de statut social. Peut-être les occupants de l'abri des Taons n'avaient-ils pas accès à la métallurgie ? Faut-il y voir un statut moins élevé dans la société de l'époque, que l'on pense avoir été hiérarchisée partout en Europe (Kristiansen, 1998 : 115–123) ?

D'un point de vue stratégique, les habitants de l'abri du Pape et de l'abri des Taons ne semblent pas avoir cherché une position défensive par rapport à une éventuelle menace. En effet, les bords de la Meuse et de l'Ourthe furent certainement des lieux de passage fréquents, dans un paysage escarpé aux plateaux peu accessibles aujourd'hui encore. De plus, dans le cas de l'abri des Taons, si les occupants avaient voulu se dissimuler dans le paysage, ils auraient choisi de s'établir sur la terrasse de la grotte des Vignobles toute proche, offrant une situation presque invisible depuis le contrebas, même sans couvert végétal.

Pourtant, la période concernée (Ha B/C ou Bronze final IIIb/Ha ancien de Hatt) semble bien avoir été troublée. D'un point de vue archéologique, cela se traduit par les occupations de fortune en grotte, comme nous l'avons décrit, mais aussi par les trouvailles de dépôts d'objets en bronze, attestés à Namur, Jemeppe-sur-Sambre, Mohiville et Éprave (Warmenbol, 1992 : 174–175). De prime abord, cet état des choses n'illustre pas forcément une période troublée, les dépôts et visites de grottes pouvant relever de préoccupations purement commerciales ou rituelles (Kristiansen, 1998 : 80–84). Cependant, parallèlement, on constate le développement de fortifications de hauteur à Solre-sur-Sambre, Namur, Olloy-sur-Viroin et Bérismenil au Hallstatt B (Warmenbol, 1992 : 182).

Traditionnellement, on admet que ce repli fut provoqué par l'arrivée dans nos régions des premiers représentants de la culture hallstattienne venus de l'Est. Ceux-ci n'ont pourtant pas intégralement remplacé la civilisation des

Champ d'Urnes dans nos régions. En effet, une coexistence s'illustre nettement à travers la nécropole de Court-Saint-Étienne par exemple (Mariën, 1958), alors que le « groupe mosan » du premier âge du Fer serait, nous l'avons vu, d'origine autochtone.

Il semble plutôt que le comportement défensif des populations soit d'origine socio-économique. À ce propos, E. Warmenbol (1992:182) explique que pour une raison encore obscure, les communautés en place depuis le Bronze final I ont eu tendance à se replier sur elles-mêmes au Bronze final IIIb/Hallstatt A (Chronologie de Hatt), adoptant une position de repli stratégique sur le plan économique et militaire. Cette situation serait d'origine endogène, comme si l'espace était progressivement devenu trop étroit. L'idée avait déjà été développée il y a une vingtaine d'années à propos du Bronze final dans le Jura français (Brun, 1988) : une insécurité temporaire s'y serait développée, suite à un accroissement démographique que les organisations socio-économiques d'alors n'arrivaient plus à maîtriser pacifiquement. Il y aurait eu une augmentation de la colonisation des terres agricoles, menant au plafond des possibilités de production, le tout aboutissant à une compétition accrue et à une insécurité des réseaux d'échanges. C'est fort probablement dans ce contexte que vécurent les habitants de l'abri des Taons, même si les vestiges découverts n'illustrent pas directement cet état de chose.

En France, il existe des cas d'habitats en caverne au Bronze final IIIb (Chronologie de Hatt). Les exemples charentais de la grotte du Queroy à Chazelles et de la grotte des Perrats à Agris, remarquablement documentés, ne seraient pas forcément liés à une position de repli. On y voit plutôt l'annexe d'habitats permanents, disposés à proximité. Probablement s'agit-il de lieux d'activités spécifiques difficiles à définir. On peut penser au stockage d'aliments, ou au déroulement de tâches facilitées par une atmosphère humide, comme le filage (Gomez de Soto & Kerouanton, 1991:387). Dans notre cas, la fusaiole représente un indice qui pourrait plaider en faveur de ce genre d'activité sur le site, d'autant plus que l'eau, disponible à souhait avec l'Ourthe, est nécessaire dans la chaîne opératoire de la fabrication de la laine (Médard, 2000 : 76-77).

Il est malaisé d'interpréter précisément l'abri des Taons, mais plusieurs éléments nous autorisent à penser que les occupants n'y sont

pas restés très longtemps. Hormis la meule et quelques espèces animales domestiques, tout laisse croire à une culture matérielle « légère », ou épisodique. On peut dès lors presque envisager être confronté à l'annexe d'un habitat principal, comme pour les exemples français, avec dans le cas présent, un but d'approvisionnement en matière première d'origine animale (fourrure, bois de cerf, viande, poisson, etc.), et, bien que rien ne l'atteste, végétale (baies, fruits, plantes médicinales, fibres pour la vannerie, bois, etc.) et/ou minérale (eau, argile, galets de rivière, etc.).

Des céramiques similaires à celles de l'abri des Taons découvertes en Famenne sont liées quant à elles à un contexte cultuel et funéraire. Cette vaisselle apparaît dans certains marchets datés du Hallstatt B/C (Cahen-Delhaye, 1978 et 1984, Cahen-Delhaye *et al.*, 1989). Une fois sur deux, ces tertres de pierres recouvrent les squelettes d'un ou plusieurs défunts (Collignon, 2002 : 65). D'autres ne contiennent que des restes domestiques ; tessons, fragments de torchis et ossements animaux, tandis que d'autres encore ne sont probablement que des tas d'essartage laissés par les agriculteurs modernes, autant de possibilités qui ne facilitent pas l'interprétation du phénomène. Lors d'une prospection pédestre en été 2004, nous avons observé de pareils tertres entre Sy et Hamoir, sur le plateau de la rive droite de l'Ourthe. Ces témoins inédits, observés par dizaines dans les bois, sont géographiquement très proches de l'abri des Taons, mais en raison de l'absence d'exploration méthodique de ces marchets, rien ne prouve qu'ils en soient contemporains. Dans le domaine funéraire, on parle quelquefois de grottes sépulcrales au Bronze final en Famenne (Warmenbol, 1987 et 2001:112), comme par exemple au trou del Leuve à Sinsin. Ce fait reste toutefois à démontrer, puisque dans certains cas issu de fouilles anciennes, le radiocarbone a trahi un mélange entre des ossements néolithiques et du matériel protohistorique (Cauwe & Toussaint, 1997 : 147-148).

Le type des céramiques de l'abri des Taons se rencontre également dans les sites culturels d'Éprave et de Han-sur-Lesse, associé à de nombreux objets de bronze, qu'on ne rencontre guère dans les rares habitats, et rarement dans les marchets. Ces deux sites majeurs, avec la grotte de Sinsin, attestent un lien matériel étroit, au Hallstatt A/B (Bronze final IIb/IIIa de Hatt), entre

la Famenne et le groupe « Rhin-Suisse-France orientale » (Desittere, 1976 et Warmenbol, 1992). Cette influence s'estompa vers la phase B/C du Hallstatt, bien que la céramique de l'abri des Taons, datée de cette période, rappelle davantage les cultures matérielles du Haut-Rhin et des Ardennes françaises que celles du nord-ouest de la Meuse. La présence d'une meule sur le site, originaire de l'Hunsrück-Eifel, appuie d'ailleurs l'observation.

Des influences, vieilles de trois à quatre siècles, ont certainement perduré parmi les cultures matérielles à la fin de l'âge du Bronze en haute Belgique, à partir de ce que M. E. Mariën appelait le groupe des « Champs d'Urnes de la Famenne » (Mariën, 1973). Cette population, originaire de la région de Trèves en Allemagne, aurait colonisé le territoire belge compris entre Rhin et Meuse depuis le Ha A (Bronze final IIa). L'habitat de l'abri des Taons, bien que plus tardif, doit vraisemblablement être mis en rapport avec la culture matérielle des successeurs de ces immigrants. Géographiquement, ce schéma d'invasion culturelle ne s'applique qu'à des endroits peu ou pas habités : rappelons-le, en haute Belgique, il existe un hiatus énorme entre le Bronze ancien et le Bronze final.

4. L'OCCUPATION DU NÉOLITHIQUE MOYEN (COUCHE 5)

4.1. La céramique

L'occupation néolithique demeure largement moins documentée que celle de la couche 3. La fouille y livra néanmoins des dizaines de tessons très grossiers dont un seul bord de vase (fig. 16:1). L'ensemble, d'allure homogène, n'est jamais décoré et fut dégraissé de gros grains de quartz. Les pâtes sont le plus souvent de couleur grisâtre ou beige, avec quelques fragments dont la surface interne fut noircie. Remarquons également la présence de stries sur l'extérieur de certains tessons. Cette particularité apparaît quelquefois sur la céramique néolithique de type « Seine-Oise-Marne », découverte dans les cavernes et les abris rocheux de haute Belgique et de France septentrionale, par exemple au trou de la Naulette à Walzin (Mariën, 1950:79, fig. 1 et 2), ou bien dans la sépulture collective de Novéant-sur-Moselle (Guillaume, 1978:253, fig. 18:1). L'unique bord de la couche 5 pourrait provenir d'un vase comparable à celui du trou des Blaireaux à Vaucelle (Mariën, 1950:81, fig. 4), mais l'absence de fond plat parmi les tessons interdit de l'affirmer. Typologiquement, cette pièce de la couche 5 rappelle donc les

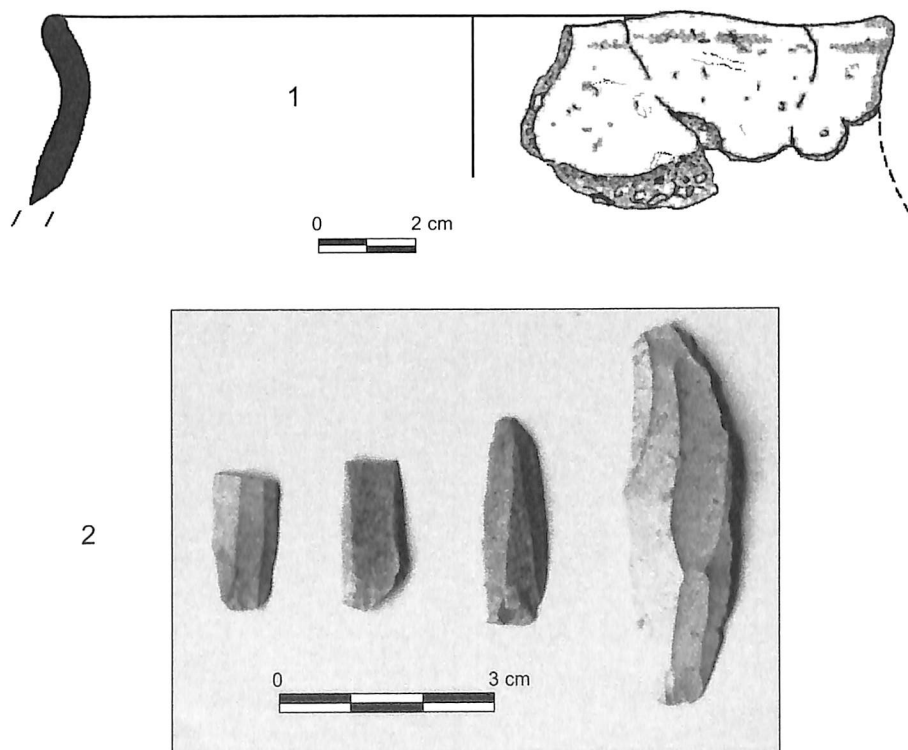


Fig. 16 — Abri des Taons, couche 5. 1 : bord de vase néolithique ; 2 : lamelles mésolithiques (Dessin et cliché : L. Lan).

céramiques grossières assimilées au «Seine-Oise-Marne», même si ces dernières années, le concept d'une extension de cette civilisation en haute Belgique tend à être abandonné, voire contesté (Masset, 1995; Cauwe, 1999:173 et Toussaint, 2003:103). Quoiqu'il en soit, la céramique néolithique de l'abri des Taons se trouve dans un contexte d'habitat, aussi réduit et bref soit-il. Ce fait n'est guère banal, puisque la grande majorité des récipients de cette période proviennent de sépultures, du moins dans la région qui nous concerne.

4.2. Le matériel lithique

Évoquons la présence de quatre lamelles non retouchées en silex patiné beige ou blanc bleuté dans la couche 5 (fig. 16:2). Issues d'un débitage microlithique, celles-ci rappellent les industries mésolithiques de la région, particulièrement certaines lames beuronniennes du bassin de l'Ourthe (Gob, 1982).

A priori, il semble peu probable que ces lames mésolithiques puissent être mises en rapport avec la faune et la céramique du Néolithique de l'abri des Taons. Pourtant, il est possible d'établir une connection entre ces deux périodes. Dans le bassin de l'Ourthe, A. Gob estime que la culture mésolithique s'est perpétuée tout au plus jusqu'à la fin du quatrième millénaire BC (Gob, 1981:9), c'est-à-dire jusqu'au Néolithique moyen. Or, le radiocarbone place la couche 5 aux alentours de 3500 BC. Par ailleurs, la découverte d'objets lithiques de type mésolithique en contexte Michelsberg est un grand classique, à un tel point qu'il est possible d'établir une *parenté* entre les deux populations, notamment à travers les pratiques funéraires (Vermeersch, 1993; Cauwe, 1997; Cauwe & Toussaint, 1997).

4.3. La faune sauvage

(par M. Udrescu et J.-M. Cordy)

Le niveau néolithique de l'abri des Taons contenait des restes fauniques. Parmi ceux-ci, on constate l'absence d'espèces domestiques et la capture d'espèces sauvages variées telles que le cerf, l'ours brun, le sanglier, le renard, le chat sauvage ou la loutre. Si les ossements de cerf et de renard sont les plus nombreux, on ne peut parler d'une quelconque spécialisation de la chasse (Udrescu & Cordy, manuscrit). L'observation rejoint les études effectuées dans d'autres occupations néolithiques de la région,

notamment à la grotte Lechat (Cordy, 1983a et b) et à l'abri du Pape (López-Bayón, 1999). Dans les deux cas des espèces sauvages variées dominent le spectre faunique.

Il s'agirait de croire que les Néolithiques peuplant les vallées escarpées de haute Belgique pratiquaient davantage la chasse. Cependant, il ne faut pas exclure l'existence d'élevages sur les plateaux de la Famenne, à proximité d'habitats ouverts, puisque des espèces domestiques, bien que discrètes, sont signalées dans les sites susmentionnés. Ces habitats sous abri rocheux n'étaient peut-être que des bivouacs occasionnels de Néolithiques venus spécialement pour chasser le gibier, abandonnant ainsi des vestiges qui ne rendent pas compte du mode de vie dans son ensemble.

4.4. La datation absolue

La faune de la couche 5, datée par le radiocarbone (Lv. 1485; 4690 ± 60 BP, fig. 17), situe l'occupation néolithique vers le milieu du quatrième millénaire BC. Il est probable que l'ensemble du matériel de ce niveau stratigraphique soit contemporain de cet âge. La céramique, que la typologie pourrait rapprocher du Néolithique récent/final de type «Seine-Oise-Marne», est cependant, par sa grossièreté, ubiquiste à l'ensemble du Néolithique. Quant aux lamelles de silex, soit elles attestent la persistance de débitage mésolithique en contexte néolithique, soit elles trahissent une perturbation de la couche 5.

D'autres sites de la région furent datés au radiocarbone (fig. 18), notamment le niveau néolithique de la grotte Lechat : 4750 ± 60 BP (Lv. 1332), 5330 ± 90 BP (Lv. 1333) et 5350 ± 60 BP (Lv. 1334). Hormis la première, ces dates correspondent au Néolithique moyen et sont comparables à celles obtenues pour le Michelsberg. Une céramique fine et lustrée, rouge à brun foncé, correspond à ces deux âges et peut être associée à cette culture (Lauseberg *et al.*, 1983a, b et 1984). D'après les auteurs, la première date, certainement contaminée par la couche supérieure, celle qui contenait des tessons grossiers, remonte au Néolithique moyen/récent. Cette situation rappelle la relation céramique/radiocarbone rencontrée à l'abri des Taons.

Cinq kilomètres en amont de l'abri des Taons, deux sépultures collectives néolithiques furent

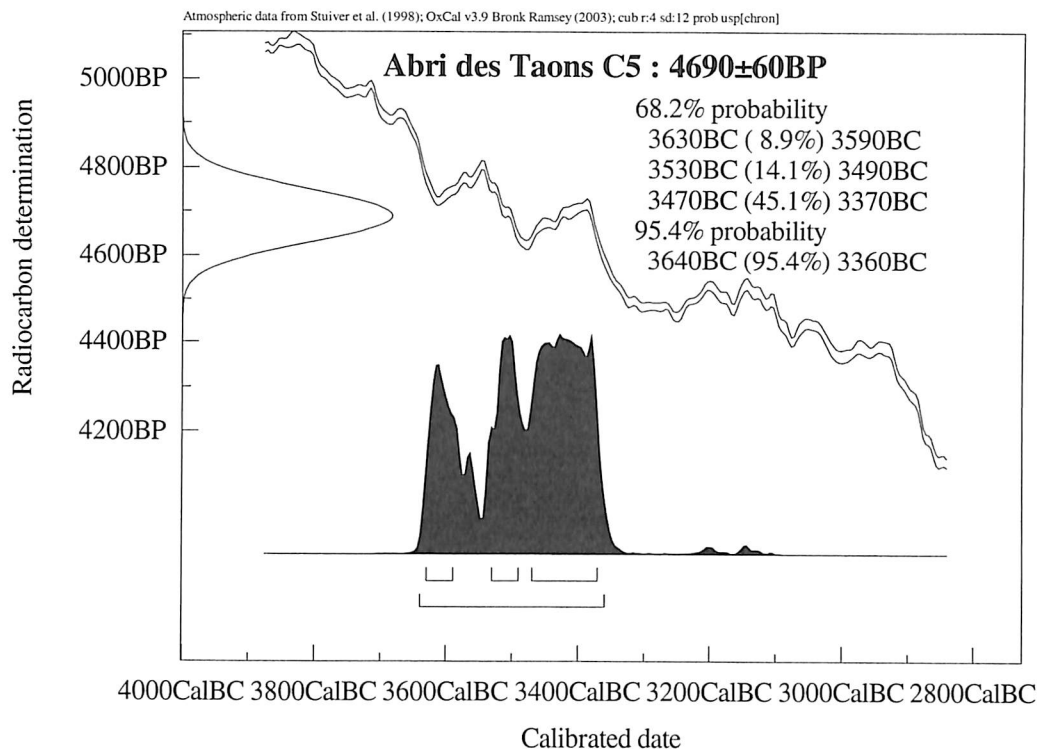


Fig. 17 — Abri des Taons. Calibrage de la date au radiocarbone de la couche 5 (Néolithique moyen), selon OxCal v 3.9.

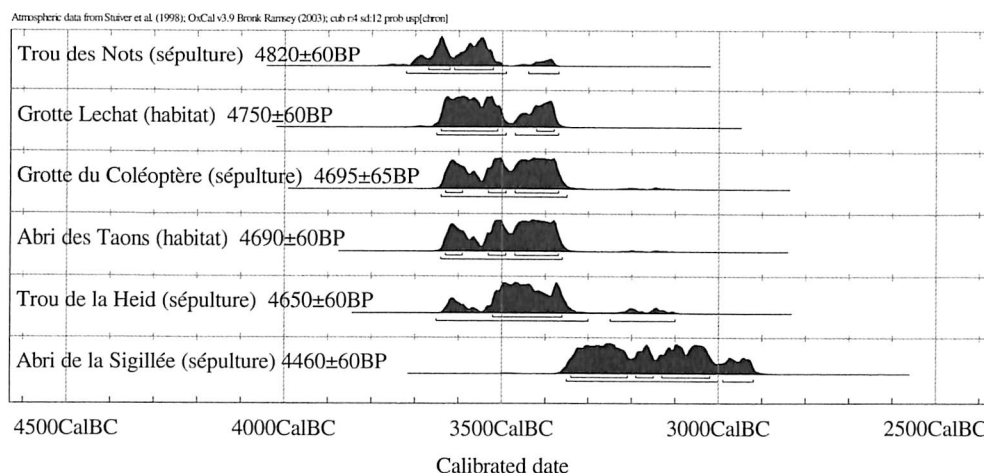


Fig. 18 — Superposition des dates au radiocarbone, issues de sites de la région de l'abri des Taons, selon OxCal v 3.9.

fouillées, à la grotte du Coléoptère (Bomal-sur-Ourthe) et à l'abri de la Sigillée (Bomal-Juzaine). Les deux sites ont fourni respectivement les dates de 4695 ± 65 BP (OxA. 3636) et 4460 ± 60 BP (IRPA 920).

La sépulture collective du trou de la Heid à Comblain-au-Pont, située environs huit kilomètres en aval de l'abri des Taons et de la grotte Lechat, nous révèle une forte proximité chronologique par rapport à ces deux sites : 4650 ± 60 BP (Lv. 1586). Dans ce cas, d'après

le mobilier funéraire, il s'agit d'une occupation relevant avec certitude du Michelsberg (Toussaint et Becker, 1992).

Enfin, un peu plus au sud, à Salet (Anhée, prov. de Namur), la sépulture individuelle du trou des Nots (Otte & Évrard, 1985) remonte à 4820 ± 60 BP (Lv. 1473), tandis qu'à l'abri du Pape, l'occupation néolithique fut datée de 4190 ± 60 BP (Lv. 1747). Mais on ne connaît pas la nature exacte du site : une installation domestique y recouvre une sépulture collective. Faut-il

dès lors y voir les restes d'une cérémonie dédiée aux morts, ou alors un bivouac légèrement postérieur à une sépulture (Cauwe, 1999 : 172) ?

4.5. Contexte et interprétation

Le Néolithique de l'abri des Taons doit être mis en rapport avec les nombreuses sépultures collectives de la région de l'Ourthe, et, plus globalement, de la vallée mosane. L'intérêt tient au caractère cygénétiq ue de l'occupation, comparable à la nature d'autres sites, comme la grotte Lechat et l'abri du Pape. La question reste de savoir si ces bivouacs constituent un mode d'occupation spécifique à la région, ou bien s'il ne s'agit que d'installations annexes à des habitats principaux, implantés ailleurs, sur les plateaux par exemple.

Sur une carte archéologique de la région de Hamoir, on remarque une quantité élevée de trouvailles de surface, principalement sur les plateaux autour d'Esneux (Toussaint, 2003 : 116). Malheureusement, aucun décapage méthodique ne fut entrepris pour dégager d'éventuels habitats. On estime tout de même, d'après quelques faibles indices, que ces documents pourraient dater du Néolithique moyen/récent. Il paraît donc clair que les Néolithiques ne fréquentaient pas que les vallées escarpées, où reposent pourtant nombre de leurs morts, tandis que gisent, à proximité, quelques traces de bivouacs. On se demanderait presque, d'après les rites funéraires, si ces campements n'étaient pas parfois destinés à manipuler les cadavres, voire d'anciennes sépultures, avant d'inhumér les restes à proximité, dans les multiples cavités naturelles de la Famenne (Dewez *et al.*, 1986 : 45–50).

5. CONCLUSION

La fouille de traces d'habitats à l'abri des Taons nous offre l'occasion d'aborder davantage, à partir d'une modeste collection, le quotidien des gens du Bronze final et du Néolithique moyen/récent. Ces deux périodes s'avèrent méconnues, car elles sont inégalement documentées. La première évoque en priorité les dépôts d'objets métalliques en grotte, comme à Hansur-Lesse, Éprave et Sinsin. La seconde n'est fameuse que pour ses rites funéraires collectifs.

Concernant l'occupation de la fin de l'âge du Bronze, les vestiges indiquent la présence d'un habitat probablement saisonnier, que la

céramique rapproche d'autres sites sous abri ou en grotte dans la vallée mosane, mais encore de dépôts bronziers, de certains marchets, et de fortifications de hauteur. D'autre part, l'abri des Taons nous apporte de précieuses informations concernant l'économie alimentaire d'une communauté humaine au Bronze final. Dans l'état actuel des connaissances, le site représente l'habitat le mieux documenté concernant cette période en haute Belgique.

Quant à la couche Néolithique, il faut y voir les traces d'un bivouac consacré à la chasse d'espèces variées. Cette occupation, datée de la moitié du quatrième millénaire, laisse entrevoir l'existence probable d'habitats « périphériques » à d'autres, situés sur les plateaux. À l'échelle du radiocarbone, ce campement est contemporain de plusieurs sépultures collectives en grotte de la Famenne.

Les résultats obtenus sur le site suggèrent que les futures fouilles dans la région ne devront plus se focaliser uniquement sur les grottes et les abris-sous-roche proprement dits, mais également sur des structures rocheuses bien plus réduites.

6. PERSPECTIVES

En 1984, l'équipe de la SOWAP pratiqua un sondage dans la terrasse en contrebas de l'abri des Taons, découvrant un matériel supplémentaire en relation avec la couche 3 (âge du Bronze final). Le présent article ne peut donc prétendre à l'étude exhaustive d'un habitat, mais bien d'une partie d'occupation, gisant au pied de l'abri. Des travaux plus étendus sur la terrasse pourraient d'ailleurs s'avérer des plus éclairants, et ainsi compléter nos propos.

Bibliographie

- BEQUET A., 1883. Caverne sépulcrale du bel âge du Bronze à Sinsin (Namur). *Annales de la Société Archéologique de Namur*, 16 : 227–248.
- BLANCHET J.-C., 1984. Les premiers métallurgistes en Picardie et dans le nord de la France. *Mémoires de la Société Préhistorique Française*, 17. Paris, CNRS, 608 p.
- BONÉ É., CORDY J.-M., GILOT É., HALACZEK B., VAN IMPE L., VERGER-PRATOUCY J.-C. & VERMEERSCH P.M., 1983. Nouvelle contribution à l'anthropologie et à la Préhistoire

- du massif de Chauveau (Godinne, prov. de Namur). *Bulletin de la Société belge d'Anthropologie et de Préhistoire*, 94 : 5–50.
- BRULET R. & CAHEN-DELHAYE A., 1972. L'occupation primitive de la Thure : céramique des Champs d'Urnes. In : La nécropole gallo-romaine de la Thure à Solre-sur-Sambre. *Répertoires archéologiques*, série B, 7 : 10–19.
- BRUN P., 1986. *La civilisation des Champs d'Urnes. Étude critique dans le Bassin parisien*. Document d'archéologie française 4. Paris, Maison des Sciences de l'Homme, 90 p.
- BRUN P., 1988. L'entité « Rhin-Suisse-France orientale » : nature et évolution. In : p. Brun & C. Mordant (dir.), *Le groupe Rhin-Suisse-France orientale et la notion de civilisation des Champs d'Urnes. Actes du colloque international de Nemours 1986*. Nemours, Musée de la Préhistoire d'Île-de-France (Mémoire 1) : 599–620.
- CAHEN D., 1976. Pierres taillées trouvées dans des sites d'habitat de l'âge du Fer en Belgique. *Bulletin d'Anthropologie et de Préhistoire*, 87 : 29–36.
- CAHEN-DELHAYE A., 1973. Contribution à l'étude de la céramique d'habitat de l'âge du Fer en Hesbaye. *Helinium*, 13 : 235–260.
- CAHEN-DELHAYE A., 1978. Deux marchets à Rochefort, La Boverie. *Archaeologia Belgica*, 213. Bruxelles, Service National des Fouilles : 48–53.
- CAHEN-DELHAYE A., 1984. Fouille d'un marchet à Bomal-sur-Ourthe. *Archaeologia Belgica*, 258. Bruxelles, Service National des Fouilles : 29–34.
- CAHEN-DELHAYE A., CATTELAÏN P. & CHAUVAUUX P., 1989. Fouille d'un marchet de l'âge du Bronze à Olloy-sur-Viroin. *Archéo-Situla*, 4 : 4–20.
- CAUWE N., 1999. Valeur des occupations néolithiques de l'abri du Pape à travers l'étude de la céramique. In : J.-M. Léotard, L. G. Strauss & M. Otte (dir.), *L'Abri du Pape. Bivouacs, enterrements et cachettes sur la Haute Meuse belge : du Mésolithique au Bas Empire romain*. Études et recherches archéologiques de l'Université de Liège, 88. Liège : 165–179.
- CAUWE N. & TOUSSAÏN M., 1997. À propos des sépultures collectives de la Préhistoire. In : M.-H. Corbiau (dir.), *Le patrimoine archéologique de Wallonie*. Namur, DGATLP : 144–148.
- COLLIGNON F., 2002. Les marchets de Wallonie. In : *Mémoires de Préhistoire Liégeoise*, 39. Liège, Édition CD-Rom du Service de Préhistoire de l'Ulg.
- CORDY J.-M., 1983a. Étude préliminaire de la faune de la grotte Lechat. *Archaeologia Belgica*, 253. Bruxelles, Service National des Fouilles : 32–33.
- CORDY J.-M., 1983b. La grotte Lechat. Nouvelle approche archéozoologique. *Notae Praehistoricae*, 3 : 94–97.
- DESITTERE M., 1967. Die Grobkeramik der Urnenfelderkultur in Belgien und der Niederlanden und der sogenannte Harpstedter Stil. *Helinium*, 7 : 260–271.
- DESITTERE M., 1968. *De Urnenveldcultuur in het gebied tussen Neder-Rijn en Noordzee*. Dissertationes Archaeologicae Gandenses, XI. Brugge, De Tempel, 2 vol.
- DESITTERE M., 1976. Autochtones et immigrants en Belgique et dans le sud des Pays-Bas au Bronze final. In : S.J. De Laet (éd.), *Acculturation and Continuity in Atlantic Europe*. Dissertationes Archaeologicae Gandenses, XVI. Brugge, De Tempel : 77–94.
- DESTEXHE G., 1987. La protohistoire en Hesbaye centrale – Du Bronze final à la romanisation. *Archéologie hesbignonne*, 6 : 446 p.
- DEWEZ M., CORDY J.-M. & GILOT É., 1983. *La couche mésolithique de la grotte du Coléoptère à Bomal-sur-Ourthe*. Société Wallonne de Palethnologie, Mémoire n° 5. Liège, 95 p.
- DEWEZ M., GILOT É. & TOUSSAÏN M., 1986. *L'ossuaire néolithique de l'abri Masson (Sprimont)*. Liège, Société Wallonne de Palethnologie, Mémoire n° 6, 56 p.
- GILOT É., 1997. *Index général des dates Lv. Laboratoire du carbone 14 de Louvain-la-Neuve*. *Studia Praehistorica Belgica*, 7. Liège et Leuven, Groupe de contact du FNRS « Préhistoire », 223 p.
- GOB A., 1981. *Le Mésolithique dans le bassin de l'Ourthe*. Liège, Société Wallonne de Palethnologie, Mémoire n° 3, 358 p.
- GOMEZ DE SOTO J. & KEROUANTON I., 1991. La grotte du Quéroy à Chazelles (Charente) – Le Bronze final IIIb. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 88 : 341–392.

- GUILLAUME C., 1978. La grotte sépulcrale néolithique des « Rochers de la Frasse » à Novéant-sur-Moselle. *Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est*, 29 : 219–263.
- HATT J.-J., 1961. Chronique de Protohistoire V : Une nouvelle chronologie de l'Âge du Bronze final. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 58 : 184–195.
- JOACHIM H. E., 1973. Bronze- und eisenzeitliche Siedlungsfunde im Gebiet um Aldenhoven. *Bonner Jahrbücher*, 173 : 267–288.
- KRISTIANSEN K., 1998. *Europe Before History: The European World in the 1st and 2nd Millenium*. Cambridge, Cambridge University Press : 536 p.
- LAUSEBERG J., LAUSEBERG P., PIRNAY L. & OTTE M., 1983a. Fouilles à la grotte Lechat à Hamoir. *Archaeologia Belgica*, 253. Bruxelles, Service National des Fouilles : 28–31.
- LAUSEBERG J., LAUSEBERG P., PIRNAY L. & OTTE M., 1983b. Fouilles de l'abri Lechat à Hamoir, *Notae Praehistoricae*, 3 : 94–97.
- LAUSEBERG J., LAUSEBERG P., PIRNAY L. & OTTE M., 1984. Seconde campagne de fouilles à la grotte Lechat à Hamoir. *Archaeologia Belgica*, 258. Bruxelles, Service National des Fouilles : 9–12.
- LÓPEZ BAYÓN I., 1999. Analyse archéozoologique des restes mammifères de l'abri du Pape (séquence supérieure). In : J.-M. Léotard, L. G. Strauss & M. Otte (dir.), *L'Abri du Pape. Bivouacs, enterrements et cachettes sur la Haute Meuse belge : du Mésolithique au Bas Empire romain*. Études et recherches archéologiques de l'Université de Liège, 88. Liège : 81–103.
- MASSET C., 1995. Question de nomenclature : l'expression « Seine-Oise-Marne ». In : C. Billard (dir.), *Actes du 20^e Colloque interrégional sur le Néolithique – Évreux, 1993*. Revue archéologique de l'Ouest, supplément n° 7. Rennes : 141–142.
- MÉDARD F., 2000. *L'artisanat textile au Néolithique. L'exemple de Delley-Portalban II (Suisse) 3272–2462 avant J.-C.*, Collection Préhistoires, 4. Montignac, éd. Monique Mergoïl, 252 p.
- MARCHAL J.-P., 1999. Les niveaux protohistoriques de l'abri du Pape à Freyr : étude céramologique. In : J.-M. Léotard, L. G. Strauss & M. Otte (dir.), *L'Abri du Pape. Bivouacs, enterrements et cachettes sur la Haute Meuse belge : du Mésolithique au Bas Empire romain*. Études et recherches archéologiques de l'Université de Liège, 88. Liège : 155–161.
- MARIËN M. E., 1950. Poteries de la civilisation de Seine-Oise-Marne en Belgique. *Bulletin des Musées Royaux d'Art et d'Histoire*, série IV, 21-24 : 79–85.
- MARIËN M. E., 1958. *Trouvailles du Champ d'Urnes et de tombelles hallstattiennes de Court-Saint-Étienne*. Monographie d'archéologie nationale 4. Bruxelles, Musées royaux d'Art et d'Histoire, 269 p.
- MARIËN M. E., 1961. *Les vestiges archéologiques de la région de Lesse et Lomme des Origines aux Mérovingiens*. ASBL Ardenne et Gaume, Monographie n° 4. Bruxelles, 72 p.
- MARIËN M. E., 1964. *La nécropole à tombelles de Saint-Vincent*. Monographie d'archéologie nationale 3. Bruxelles, Musées royaux d'Art et d'Histoire, 169 p.
- MARIËN M. E., 1965. *Nieuwe vondsten in de grot van Han*. Brussel, Koninklijke Musea voor Kunst en Geschiedenis, 20 pl.
- MARIËN M. E., 1970. *Le Trou de l'Ambre au bois de Wérimont, Éprave*. Monographie d'archéologie nationale 4. Bruxelles, Musées royaux d'Art et d'Histoire, 274 p.
- MARIËN M. E., 1973. Un groupe à céramique des Champs d'Urnes en Haute Belgique. In : *Estudios dedicados al professor Dr. Luis Pericot*. Barcelona : 271–282.
- MARIËN M. E., 1974. Les habitats au trou de Han : éléments chronologiques du Bronze final. *Bulletin des Musées royaux d'Art et d'Histoire*, série VI, 46 : 225–231.
- MARIËN M. E., 1982. Fouilles à la Grande Fontaine à Han-sur-Lesse. *Archaeologia Belgica*, 247. Bruxelles, Service National des Fouilles : 31–35.
- MEUNIER J. & CAHEN-DELHAYE A., 1985. La fortification du Cheslé de Bérisménil. *Archaeologia Belgica*, 185. Bruxelles, Service National des Fouilles : 5–23.
- OTTE M. & ÉVRARD J.-M., 1985. Salet : sépulture du Néolithique moyen. *Helinium*, 25 : 157–164.
- RECH M., 1978. Die Urnenfelderzeitliche Siedlungstelle von Vettweiss-Stockheim, Kreis

- Düren. *Ausgrabungen im Rheinland*, 77 : 80–82.
- STUDER J., 1990. L'exploitation des ressources animales dans les sites littoraux de l'âge du Bronze final en Suisse. In : J.-P. Milotte, *Un Monde Villageois, Habitat et Milieu Naturel en Europe de 2000 à 500 av. J.-C.* Lons-le-Saunier, Année de l'Archéologie : 159–164.
- TOUSSAINT M. (dir.), 2003. *Le champ mégalithique de Wéris : fouilles de 1979 à 2001. 1. Contexte archéologique et géologique.* Études et documents – Archéologie 9. Namur, DGATLP, 448 p.
- TOUSSAINT M. & BECKER A., 1992. La sépulture Michelsberg du trou de la Heid à Comblain-au-Pont. *Bulletin de la Société royale belge d'études géologiques et archéologiques «Les Chercheurs de la Wallonie»*, 32 : 7–30.
- VERMEERSCH P.M., 1993. Le Michelsberg en Belgique et ses rapports avec les pays limitrophes. In : *Le Néolithique du Nord-Est de la France et des régions limitrophes. Actes du XIII^e colloque interrégional sur le Néolithique (Metz, 10, 11 et 12 octobre 1986).* Documents d'Archéologie Française, 41. Paris, Maison des Sciences de l'Homme : 155–164.
- WARMENBOL E., 1987. Occupation du trou del Leuve à Sinsin, du Bronze final aux Temps Modernes. In : *Archéologie en Wallonie 1980–1985, Découvertes des cercles archéologiques.* Namur : 259–262.
- WARMENBOL E., 1991. Les nécropoles hallstattiennes de Gedinne et Louette-Saint-Pierre. In : H. Remy (dir.), *Archéologie en Ardenne. De la Préhistoire au XVIII^e siècle.* Bruxelles, Crédit Communal : 59–64.
- WARMENBOL E., 1992. L'âge du Bronze final en Haute Belgique – État de la question. *Annales de la Société Archéologique de Namur* : 149–194.
- WARMENBOL E., 2001. L'âge du Bronze. In : N. Cauwe, A. Hauzeur & P.-L. Van Berg (éd.), *Préhistoire en Belgique.* Numéro spécial à l'occasion du XIV^e congrès de l'Union Internationale des sciences Préhistoriques et Protohistoriques, *Bulletin de la Société royale belge d'Anthropologie et de Préhistoire*, 112 : 107–115.
- WARMENBOL E. & DOYEN J.-M., 1984. La fortification protohistorique d'Olloy-sur-Viroin (Prov. de Namur, Belgique). In : A. Cahen-Delhayé et al. (éd.), *Les Celtes en Belgique et dans le nord de la France – Les fortifications de l'âge du Fer.* *Revue du Nord*, numéro spécial hors série, Université Charles-de-Gaulle Lille 3, 289 p.

Adresse de l'auteur :

Ludovic LAN
Zevengatenlaan, 6
1652 Alsemberg
BELGIQUE
lanludovic@yahoo.fr